Sotteville
lès-Rouen

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Séance du jeudi 25 juin 2026

Nombre de membre en exercice : 13
Nombre de votants : 11
Nombre de présents : 7
Convocations :18 juin 2026

Présents :
Mme Adeline POLLET
Mme Cécile FRERET
M. Stéphane BORD
Mme Pascale PETIT
Mme Julie GODICHAUD
M. Serge LIARET
Mme Geneviève QUESMEL

Absents excusés :
M. Alexis RAGACHE, Président donne pouvoir à Mme Adeline POLLET
M. Marc AVENEL donne pouvoir à M. Stéphane BORD
Mme Mélanie BUIGNET donne pouvoir à Mme Geneviève QUESMEL
M. Emmanuel MARIE donne pouvoir à M. Serge LIARET
M. Fabien SELLIER
Mme Christine SOLMON

2026/20

Objet : Budget 2026 – SAD. – Décision modificative 1

Vu le Code l'action sociale et des familles, notamment l'article 314-15 relatif l'équilibre du budget,

Vu l'adoption du budget 2026 du service de soin infirmer à domicile le 27 novembre 2025,

Vu l'affectation du résultat,

Considérant qu'il est opportun de modifier l'enveloppe des dépenses d'investissement pour l'achat de logiciel dans le cadre de la création de l'équipe d'aide à domicile ;

Considérant la dotation exceptionnelle reçue de l'ARS pour le financement de la création du SAD et de l'équipe d'aide à domicile à hauteur de 15 000€

Il convient d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES	**Pour mémoire Prévisions budgétaires (budget 2026)**	**DM1**	**Total**
Gr. 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	33 000,00 €	0,00 €	33 000,00 €
Gr. 2 - Dépenses afférentes au personnel	981 183,00 €	0,00 €	981 183,00 €
Gr. 3 - Dépenses afférentes à la structure	42 000,00 €	15 000,00 €	57 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	**1 056 183,00 €**	**15 000,00 €**	**1 071 183,00 €**

RECETTES	**Pour mémoire Prévisions budgétaires (budget 2026)**	**DM1**	**Total**
Gr. 1 - Produits de la tarification	1 056 183,00 €	15 000,00 €	1 071 183,00 €
Gr. 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Gr. 3 - Produits financiers et produits non encaissables	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	**1 056 183,00 €**	**15 000,00 €**	**1 071 183,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

EMPLOIS	Pour mémoire Prévisions budgétaires (budget 2026)	DM1	Total
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé 20 Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	13 000,00 €	18 000,00 €
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé 21 Immobilisations corporelles	30 000,00 €	-12 723,85 €	17 276,15 €
Autres 003 Excédent prévisionnel d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES EMPLOIS	**35 000,00 €**	**276,15 €**	**35 276,15 €**

RESSOURCES	Pour mémoire Prévisions budgétaires (budget 2026)	DM1	Total
Autres 28 Amortissement des immobilisations (dotations)	9 000,00 €	0,00 €	9 000,00 €
Autres 001Résultat reporté d'investissement	0,00 €	26 276,15 €	26 276,15 €
Autres 007 Déficit prévisionnel d'investissement	26 000,00 €	-26 000,00 €	0,00 €
TOTAL DES RESSOURCES	**35 000,00 €**	**276,15 €**	**35 276,15 €**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Président du C.C.A.S.

SOTTEVILLE-LES-ROUEN 76300 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Alexis RAGACHE

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 de code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication – le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-267600559-20260625-2026-20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/07/2026
Publication : 02/07/2026